

suspens ou soient sanctionnées,—il n'a cure de tout cela. Ce qui l'intéresse uniquement, c'est de causer des embarras au gouvernement provisoire qui a été constitué en moins de vingt-quatre heures au lieu du délai de six à huit semaines que l'on accorde d'ordinaire à un premier ministre pour constituer son cabinet.

M. DENIS (Joliette): De quelle source proviennent les extraits que mon honorable ami a cités?

L'hon. M. MANION: Du compte rendu des débats de la Chambre des communes par un journal de l'époque.

M. DENIS (Joliette): Un compte rendu de journal?

L'hon. M. MANION: Oui; le compte rendu des délibérations de la Chambre publié dans un journal de l'époque. Je ne crois pas que le Hansard fut publié en ce temps-là; il n'y avait pas de compte rendu officiel des débats comme à l'heure actuelle.

M. DENIS (Joliette): Je ne conteste pas l'assertion de mon honorable ami.

L'hon. M. MANION: Je m'en rends fort bien compte et je n'ai pas du tout l'intention d'être incivil pour mon honorable ami. Maintenant, monsieur l'Orateur, quelle fut l'attitude qu'adopta en pareilles circonstances, l'un des hommes d'Etat les plus distingués de son siècle. Ce politique n'a jamais tenu la ligne de conduite que poursuit mon très honorable ami. L'attitude de sir John A. Macdonald,—et pour moi, c'était la seule ligne de conduite juste et honorable,—c'est qu'il était de son devoir de prêter main forte au nouveau ministre; il promit de faire tout son possible afin de l'aider à administrer les affaires du pays. Par contre, l'attitude prise par l'ex-premier ministre consiste à embarrasser le nouveau Gouvernement par tous les moyens possibles. Sir John A. Macdonald a cru de son devoir d'aider ses successeurs à administrer les affaires publiques, parce qu'à ses yeux l'intérêt public l'emportait sur celui du parti. Pendant deux heures et demie hier soir et plus d'une heure aujourd'hui, nous avons entendu les observations qu'a faites le très honorable chef de l'opposition, lesquelles, se résument à des attaques déguisées contre le Gouverneur général du Canada.

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur... (*Exclamations.*)

Le très hon. MACKENZIE KING: Monsieur l'Orateur, le motif qui dicte les remarques que vient de faire mon honorable ami est très évident.

[L'hon. M. Manion.]

L'hon. M. MANION: Que mon très honorable ami me reprenne s'il le désire, mais je m'oppose à ce qu'il m'impute des motifs.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'affirme que l'assertion de mon honorable ami, savoir qu'une seule parole tombée de mes lèvres constitue une attaque déguisée à l'égard du Gouverneur général, est absolument erronée et antiparlementaire; il devrait se rétracter immédiatement.

M. l'ORATEUR: L'honorable député qui a la parole n'a pas le droit d'imputer des motifs à l'un de ses collègues. Si, ainsi qu'il le déclare, le très honorable chef de l'opposition avait attaqué la conduite de Son Excellence soit ouvertement soit d'une façon détournée, mon honorable ami sait fort bien que je ne lui aurais pas permis de continuer.

L'hon. M. MANION: Je le sais, monsieur l'Orateur, et voilà pourquoi j'ai dit que l'attaque était déguisée. Cependant, je m'incline devant votre décision.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami est tenu de retirer son assertion sans réserve.

M. l'ORATEUR: Je compte que l'honorable député retirera son expression plutôt violente.

L'hon. M. MANION: S'il y a quelque chose à retirer, je le retire monsieur l'Orateur, par déférence pour votre décision.

Maintenant, avant de terminer mes remarques par quelques citations prises dans l'ouvrage cité par le très honorable chef de l'opposition, je désire déclarer ceci: la meilleure conclusion qu'on puisse tirer des citations du très honorable député et de ses propres remarques c'est que, même si on ne peut pas les regarder comme des attaques déguisées, elles sont bien près de constituer des attaques contre le Gouverneur général. Si le Gouverneur général lui a fait, l'autre jour, ce que prétend le très honorable député, cela touche de près une attaque contre le Gouverneur général.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je n'ai pas trouvé à redire à ce que le Gouverneur général m'a fait l'autre jour. J'ai dit que j'attendais pour voir comment il agirait dans la situation actuelle.

L'hon. M. MANION: Les seules allusions faites au sujet du Gouverneur général durant ce débat, sont parties de mon très honorable ami, sauf quelques réfutations venues de son parti. Environ un paragraphe sur deux de son discours visait le Gouverneur général et, pour ceux d'entre nous qui ont eu le grand honneur de servir sous les ordres de ce gentilhomme,